



Assemblée générale

Distr. générale
11 janvier 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 37 de l'ordre du jour

Question de Palestine

Lettre datée du 9 janvier 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai reçu une lettre datée du 9 décembre 2011 dans laquelle le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Yahya Al-Mouallimi, m'informait que son pays souhaitait participer, en tant qu'observateur, aux travaux du Comité (voir annexe).

À sa trois cent trente-huitième réunion, qui s'est tenue le 15 décembre 2011, le Comité a approuvé la demande de l'Arabie saoudite et l'a invitée à participer à ses travaux en tant qu'observateur.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour.

Le Président du Comité pour l'exercice
des droits inaliénables du peuple palestinien
(*Signé*) Abdou Salam **Diallo**



Annexe

Au nom du Royaume d'Arabie saoudite et étant donné l'importance des travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, je vous informe que la Mission permanente de mon pays a demandé à participer aux travaux de votre comité en tant qu'État observateur.

Le Représentant permanent
(*Signé*) **Abdallah Y. Al-Mouallimi**
